

LE Z O L R A Q

infos

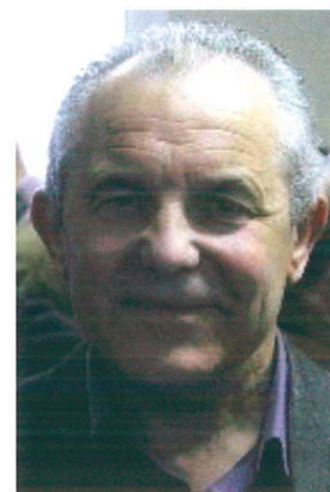


Élections Municipales 2014
Commune lauréate
Marianne du Civisme
famaf
Fédération des Associations
des Anciens, Parents et Adjointés de France
EN PARTENARIAT AVEC
famf



Bulletin municipal d'informations de l'année 2014

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>La vie de la commune</i>	4-21
Les élections municipales	4
Les différentes commissions	5
Etat civil	6
Voeux de Jean Frachet	6
Budget	7
Subventions aux associations	9
Frais de scolarité	9
Changement des rythmes scolaires	9
Le centre de loisirs	10
Une marche solidaire	12
Abattage des arbres	12
Soirée mucoviscidose	13
Spectacle kiosque	13
Travaux du clocher de l'église	13
Contrat emploi avenir	14
Point lecture	14
Concert église de Parigné	14
Redevance incitative	15
Sortie patinoire	16
Liaison douce	16
Aménagement rue des Marronniers	17
Distributeur de baguettes	17
Chantier argent de poche	18
Concert de Noël	19
Concours des maisons fleuries	20
<i>Histoire de la commune</i>	22-24
Les Parignéens dans la grande guerre	22
L'église Saint Cénéri	24
<i>La vie des associations</i>	25-28
Parigné animations	25
Génération mouvement	26
ADMR	27
Groupement de défense	27
US Parigné foot	28
Parigné GYM	28
<i>Parigné distinctions</i>	29-30
<i>Informations générales</i>	31-35



C'est avec beaucoup d'émotion que je viens pour la première fois m'adresser à vous, et je tiens à vous remercier de m'avoir accordé toute votre confiance lors des élections municipales de mars 2014.

La très forte participation à ces élections a permis à la commune d'obtenir à nouveau la Marianne du civisme, distinction remise par l'AMF (Association des Maires de France).

Mon objectif est de mettre tout en oeuvre pour continuer le développement de notre commune avec toute l'équipe municipale.

Nous traversons une période économique difficile pour tous. Heureusement, notre commune n'est pas en retard sur ses investissements. En effet, avec une dotation générale de fonctionnement en baisse pour 2015 (montant non connu à ce jour), nous devons réfléchir aux priorités en terme de projets.

Les derniers investissements non remboursés (rue des Marronniers et coulée verte) nous imposent une rigueur budgétaire pendant quelques années.

Néanmoins pour 2014, nous avons fini la liaison douce, réalisé des travaux de nivellement au terrain de foot, sécurisé le poste de relevage d'égout au lotissement des Peupliers. Ce même lotissement était en train de se dégrader à cause des racines de cerisiers fleurs qui soulevaient les trottoirs, les bouches d'égouts ainsi que les murs de clôture des résidents.

Grâce à la solidarité des habitants, d'élus et du personnel communal, dix-sept arbres ont été abattus sans trop de frais pour la commune.

Je remercie toutes les personnes pour cet acte de solidarité qui a été réalisé dans la bonne humeur, c'est une façon de créer la convivialité.

L'entretien du clocher a été fait, mis hors d'eau pour quelques années ainsi que l'église.

La commission communication est à pied d'oeuvre pour que naisse un nouveau site INTERNET plus ludique et convivial. Il devrait être effectif 1er trimestre 2015.

Le "RELAIS" installé près du cimetière pour déposer les vêtements a été changé récemment et ne pose plus de problème d'insalubrité. Quant au fonctionnement des conteneurs semi-enterrés pour les poubelles, des dysfonctionnements subsistent et ce, dans beaucoup de communes.

Suite à un sondage auprès des citoyens sur l'opportunité d'installer un distributeur de baguettes, celui-ci a été mis en place mi décembre et semble rendre service à de nombreux foyers.

Concernant l'urbanisation de la commune, quelques parcelles restent disponibles à la résidence des Oliviers, deux pour le lotissement des Genêts et le lotissement des Capucines. Un échange au sein du conseil municipal permettra d'évoquer la création éventuelle d'un nouveau lotissement.

Nous prendrons les dossiers selon les priorités tout en restant dans le budget que nous nous serons fixés.

Je termine mes propos par une pensée chaleureuse pour les associations qui animent notre commune.

Enfin je vous adresse tous mes meilleurs voeux de santé et prospérité à toutes et à tous, aux adjointes, aux conseillers municipaux et au personnel municipal qui m'aident à assurer au mieux mes fonctions.

BONNE ANNEE 2015

Bien à vous.

Daniel DOYEN



Les élections municipales

C'est avec fierté qu'en octobre dernier, notre maire Daniel Doyen a reçu des mains de Roland Meslay, président de l'association des anciens maires et adjoints de la Mayenne (Adam 53), la Marianne du Civisme.



Lancée en 2007, l'opération récompense les communes les mieux votantes. Suivant une décision nationale, l'association a pris en compte pour 2014, les seules élections municipales. Pour les communes ayant connu un second tour, c'est la moyenne des taux de participation qui a été retenue.

Avec un taux de 81,50%, Parigné sur Braye est lauréate dans la catégorie des communes de 501 à 1 000 inscrits (64 communes participantes).

Ces dernières élections municipales ont en effet intéressé les Parignéens puisque pas moins de deux listes complètes ont proposé un programme. Les membres de la liste « Parigné sur Braye Demain » et ceux de la liste « Agir Ensemble » ont débattu sur leurs programmes lors de deux soirées précédant le vote du dimanche 16 mars.

Ont été élus :

Maire	Daniel DOYEN	57 ans	Agriculteur
1ère adjointe	Danielle FOUILLET	62 ans	Gérante de société
2ème adjointe	Yolande BETTON	53 ans	Assistante commerciale
3ème adjointe	Anne-Marie DONNATIN	37 ans	Instructrice autorisation droit du sol

Suite à ce premier tour, les deux équipes ont obtenu chacune 7 voix, assurant encore à Parigné une semaine de « suspense » puisque seul un siège restait à pourvoir.

Au second tour, le dimanche 23 mars, Danielle Fouillet a été élue conseillère municipale.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mars pour l'élection du maire et de ses adjoints. Les habitants étaient venus nombreux assister à cette élection et, une fois n'est pas coutume, le conseil municipal a siégé dans la salle des fêtes.

Daniel DOYEN a accepté la démission de Liliane Heulot lors du conseil municipal suivant les élections du maire et des adjointes.



Les différentes commissions municipales

Président : Daniel DOYEN

Commission finances :

Vice-présidents : G. DUFEU, F. HIGNET.

Membres : D. FOUILLET, D. GROUSSARD, Y. BETTON.

Commission bâtiments communaux, patrimoine

Vice-Présidente : A-M. DONNATIN.

Membres : B. MARTIN, G. DUFEU, J. FAUCON, A. LEVEQUE, D. FOUILLET.

Commission voirie, agriculture

Vice-présidents : Y. BETTON, J. FAUCON.

Membres : A-M. DONNATIN, B. MARTIN, F. HIGNET.

Commission travaux

Vice-président : A. LEVEQUE.

Membres : J. NEEL, G. DUFEU, D. GROUSSARD, A-M. DONNATIN.

Commission territoire, urbanisme

Vice-présidents : A-M. DONNATIN, J. NEEL

Membres : D. FOUILLET, G. DUFEU, Y. BETTON, D. GROUSSARD.

Commission culture, sports et loisirs, animation

Vice-présidents : D. GROUSSARD, M. BERGEON

Membres : S. GOUGEON, D. FOUILLET, J. NEEL, A. LEVEQUE, J. HUCHET.

Commission communication

Vice-présidents : J. NEEL, Y. BETTON

Membres : S. GOUGEON, M. BERGEON, D. GROUSSARD, F. HIGNET.

Commission centre de loisirs

Vice-présidentes : D. FOUILLET, J. HUCHET

Membres : D. GROUSSARD, J. NEEL, J. FAUCON.

Commission maisons fleuries, espaces verts, fleurissement

Vice-Présidents : F. HIGNET, S. GOUGEON

Membres : B. MARTIN, D. FOUILLET, J. FAUCON.



Etat civil

Naissances :

Hanaé BESNIER	04, résidence des Capucines	14/01/2014
Mina BOUVIER	04, résidence des Peupliers	31/01/2014
Emy GASNIER	15, résidence des Capucines	19/03/2014
Eden GERBOUIN	30, résidence des Genêts	01/04/2014
Maho MARTIN	03, résidence des Primevères	01/06/2014
Romane FOURREAU FAUVEAU	04, résidence des Primevères	13/06/2014
Tina MOQUET	La Quentinière	17/09/2014
Giulia MECHIN	11, rue des Cèdres	27/09/2014
Charles GILLOT	La Gorgère	03/10/2014
Sohan PALOMBIT CARRE	09, résidence des Oliviers	08/12/2014

Mariages :

Gaëtane FLANDRIN - Cédric MECHIN		01/03/2014
Sabrina MOULE - Yoann FONTAINE		14/06/2014
Jessica RAOUL - Eric GILBERT		21/06/2014
Maryline GOUALLIER - Loïc ALBERT		28/06/2014
Clarisse JANVIER - David GROUSSARD		23/08/2014

Décès :

Louis DELAUNAY	07, rue des Peupliers	23/02/2014
Marie-Madeleine GARRY	La Rebutière	14/04/2014
Lucienne QUENTIN	05, rue des Marronniers	12/05/2014
Monique FRACHET	10, rue des Marronniers	21/06/2014
Gisèle BEUNACHE	La Maison Neuve	10/08/2014
Daniel MORIN	10, résidence des Peupliers	28/08/2014

Voeux de Jean Frachet



La traditionnelle cérémonie des voeux du maire a eu lieu le 24 janvier 2014. C'était pour Jean Frachet la

dernière fois qu'il s'adressait à ses concitoyens en tant que maire puisqu'il ne se représentait pas aux élections municipales de mars 2014.

Ce fut un grand moment d'émotion car Jean FRACHET était à la tête du conseil municipal depuis trente-sept années et il a remercié pour la confiance qu'on lui avait accordée pendant toutes ces années.

Yannick FAVENNEC, député du Nord Mayenne, Michel ANGOT, Maire de Mayenne et Jean-Pierre Le SCORNET, adjoint à la mairie de Mayenne étaient venus saluer sa disponibilité au service de la commune.



Budget 2014

Le budget de fonctionnement

FONCTIONNEMENT

468 359,00 €

RECETTES	Budget Prévisionnel 2014	Budget Réalisé 2013
Produits des services : <i>(concessions, redevance à caractère social...)</i>	20 060 €	20 392 €
Impôts et taxes : <i>(Contributions directes, compensation, Df de mutation)</i>	269 960 €	262 337 €
Dotations, participations : <i>(dotation forfaitaire, solidarité rurale, compensations...)</i>	120 085 €	130 105 €
Produits divers : <i>(locations, subventions sociales...)</i>	20 300 €	16 366 €
Résultat reporté (année antérieure) : <i>(une partie du résultat peut-être porté en investissement)</i>	37 954 €	49 920 €
TOTAL GENERAL	468 359 €	479 120 €

DEPENSES	Budget Prévisionnel 2014	Budget Réalisé 2013
Charges à caractère général : <i>(électricité, Chauffage, frais postaux et télécommunication, entretien général, assurance...)</i>	78 898 €	63 127 €
Charges de personnel : <i>(salaires bruts, charges sociales)</i>	174 800 €	157 788 €
Autres charges : <i>(frais scolaires, indemnités, sds, subventions diverses...)</i>	137 330 €	136 421 €
Charges financières et exceptionnelles : <i>(intérêts des emprunts)</i>	25 600 €	19 412 €
Dotations aux amortissements	25 410 €	24 419 €
Virement section investissement	26 321 €	0 €
Résultat exercice + exercice reporté	0 €	77 953 €
TOTAL GENERAL	468 359 €	479 120 €

Le budget de fonctionnement est le plus important pour apprécier le bien-être financier d'une commune. Il faut un équilibre parfait et de préférence un résultat bénéficiaire afin de pouvoir financer une partie des investissements non couverts par un emprunt ou une subvention, mais aussi afin de conserver une réserve pour les années à venir. Le budget réel 2014 devrait présenter ces caractéristiques.

Notre volonté première est identique à celle des autres conseils municipaux français, l'équilibre budgétaire. Tout le monde sait que les restrictions vont bon train, et que les collectivités locales sont les premières visées au travers des nombreuses annonces de l'état.

Outre la baisse des recettes, dont nous avons commencé à mesurer l'impact sur 2014, nous allons devoir faire face à une augmentation de certaines dépenses sur lesquelles nous n'avons aucune emprise (frais scolaires, service incendie, participation aux TAP...)

Notre souhait est de traverser cette période en évitant de compenser cet effet de ciseaux négatif par des recettes foncières. Chaque équipe s'était engagée au moment de l'élection à maîtriser l'augmentation des taux d'imposition, nous ne pouvons vous promettre de nous y tenir indéfiniment, mais nous ferons tout ce qui est nécessaire pour trouver d'autres solutions avant celle-ci.



Le budget d'investissement

INVESTISSEMENT		320 432,00 €	
RECETTES	Budget Prévisionnel 2014	Budget Réalisé 2013	
Recettes financières : <i>(autofinancement, Ctrva, virt fonctionnement...)</i>	76 022 €	48 565 €	
Recettes d'équipement : <i>(subventions, emprunt)</i>	219 000 €	499 724 €	
Opérations d'ordre et dotations :	25 410 €	24 419 €	
Résultat exercice	0 €	2 483 €	
TOTAL GENERAL	320 432 €	575 191 €	
DEPENSES	Budget Prévisionnel 2014	Budget Réalisé 2013	
Emprunt et dépôts : <i>(remboursement du capital, remboursement suite obtention subventions)</i>	202 000 €	43 496 €	
Subvention d'équipement : <i>(part à reverser aux autres collectivités)</i>	8 404 €	1 803 €	
Dépenses d'équipement : <i>(matériels, chemins, rus marronniers/peupliers, PLU)</i>	94 491 €	529 892 €	
Résultat exercice + exercice reporté	15 537 €		
TOTAL GENERAL	320 432 €	575 191 €	

Le budget d'investissement (gros travaux, équipement importants...) est souvent financé par des emprunts ou des subventions. Il a un impact direct sur le budget de fonctionnement qui finance la partie financière des emprunts et permet de recourir à l'autofinancement.

L'endettement de notre commune a augmenté, soit, mais ne faut-il pas conserver une certaine dynamique dans la réfection des bourgs.

A quoi ont servi ces travaux ?

Ils ont servi à améliorer notre cadre de vie, afin de donner aux habitants un bien-être supplémentaire et aux personnes désireuses d'investir une bonne raison de venir à Parigné.

Cela rejoint ce qui a été dit précédemment, il ne faut pas oublier que ce sont les habitants d'une commune qui génèrent les recettes principales.

EAU

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	68 903 €	68 903 €
INVESTISSEMENT	113 781 €	113 781 €

CCAS

INEXISTANT

LES TAXES

	TAUX
Taxe d'habitation	12,60%
Taxe foncière sur le bâti	21,83%
Taxe foncière sur le non bâti	40,23%



Subventions aux associations

Union sportive Parigné	2300 €
Parigné Gym	540 €
Génération Mouvement	1000 €
Groupe de Défense	400 €
ADMR	610 €
Parigné Animation	610 €

Frais de scolarité année 2013-2014

Enfants scolarisés à MAYENNE :

Ecoles publiques
 28 élèves (maternelle) x 951.09 = 26 630.52 €
 47 élèves (primaire) x 399.04 = 18 754.88 €
 total = 45 385.40 €

Ecoles privées
 8 élèves (maternelle) x 865.59 € = 6 925.52 €
 25 élèves (primaire) x 373.84 € = 9 346.00 €
 total = 16 271.52 €

Enfants scolarisés à ST GEORGES BUTTAVENT :

1 élève (maternelle) x 642 € = 642 €
 1 élève (primaire) x 262 € = 262 €
 total = 904 €

TOTAL GENERAL FRAIS SCOLAIRES ANNEE 2013 /2014 = 62 560.92 €

Changement des rythmes scolaires / TAP

Suite au changement des rythmes scolaires, Madame Martine FLANDRIN a accepté d'animer des TAP dans une école de MAYENNE et une convention a été établie entre PARIGNE SUR BRAYE et MAYENNE pour fixer les modalités de cette mise à disposition. Mme FLANDRIN y effectue un temps non complet (environ 513 heures annuelles) et continue d'animer le centre de loisirs de PARIGNE SUR BRAYE.

Cette nouvelle réforme scolaire avec de l'école le mercredi matin dorénavant, a amené la commune à organiser un transport scolaire le mercredi midi pour ramener les enfants des écoles maternelles et primaires de Mayenne au centre de loisirs de PARIGNE SUR BRAYE. Ce transport engendre des frais de l'ordre de 2 000 € /an pour la commune. La part supportée par les parents qui utilisent ce transport le mercredi est de 36 € /an et par enfant.



Le centre de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires sauf trois semaines en août et à Noël.



Suite à la réforme scolaire il est ouvert le mercredi après midi de 13 h à 18 h 30.

Depuis la rentrée de septembre 2014, nous avons mis en place un ramassage scolaire des enfants le mercredi midi. Nous passons dans 6 écoles (Charles Perrault, La Vallée, Louise Michel, Jacques Prévert, St Anne-St Joseph, Paul Eluard) Nous arrivons à Parigné vers 12 h. Les repas sont commandés le matin.

Actuellement 26 enfants sont inscrits. Certains sont présents tous les mercredis et d'autres 1 mercredi sur 2.



Pour plus de renseignements :

vous pouvez me joindre au :
02 43 00 39 31 ou 02 43 00 36 47
alsh.parigne@orange.fr ; alsh@parignesurbraye.fr

Je remercie tous les animateurs et stagiaires qui ont participé au fonctionnement du centre et qui se sont investis dans les animations mises en place.

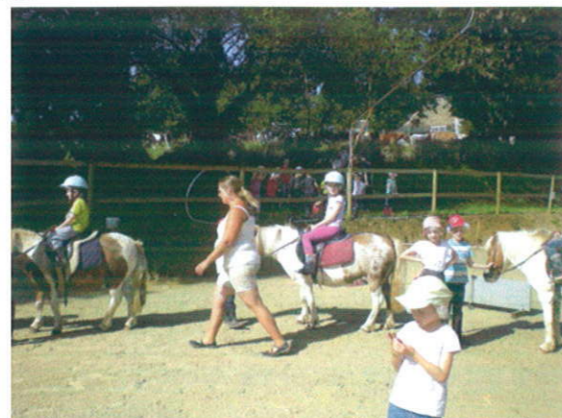
Quelques exemples de sorties et activités faites en 2014 :

- Comme tous les ans aux vacances de mars, nous avons partagé un après-midi jeux avec le club des aînés. Ils nous avaient fait des crêpes.

- Nous avons réalisé un libdup avec David du cybercentre. Voici le lien pour regarder la vidéo faite cet été :

<http://youtu.be/uDXYTOBxW4A>

- 56 enfants ont participé pendant quatre jours au stage poney au Horps. Devant tant d'enthousiasme il faut envisager de le refaire en 2015.



- Pour la troisième année nous avons fait 3 séances d'athlétisme avec Mme Bar de l'association de Mayenne.



- Pour l'édition 2014 des Portes du temps, le musée du château de Mayenne s'est associé à l'association Tribu Familia pour mettre en place « Raconte-moi en grand le château de Mayenne ».

15 enfants de Parigné ont participé à la réalisation de la matière sonore et visuelle qui a été projetée sur la façade du château lors de l'été des 6 jeudis. Voici le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=7sR4h9NA1nl>



Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Martine





Une marche solidaire à Parigné-sur-Braye

Le 28 juin dernier, une association mayennaise "Fraternité- Amafisoa" qui travaille sur des projets de solidarité avec Madagascar me demandait de l'accueillir dans l'église de Parigné-sur-Braye. Dans le cadre d'une marche solidaire, le groupe souhaitait faire halte dans notre village après avoir parcouru sur la voie verte les quelques kilomètres qui nous séparent de Mayenne.

Malheureusement, ce jour-là, le ciel a joué les trouble-fête et des trombes d'eau se sont déversées sur les malheureux promeneurs qui sont arrivés trempés. Une fois délestés de leurs K-way, impers et autre capes, ils ont pu découvrir l'église St Cénéri, sa beauté, sa simplicité. Ils ont admiré le retable du XVIIème siècle qui est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2000. Ils ont, je crois, été intéressés par l'histoire de ste Barbe et celle de st Roch, dont les statues ornent les chapelles latérales. Leurs vies sont souvent dignes de romans d'aventures!



Le groupe est ensuite reparti - toujours sous la pluie battante - vers Mayenne où une réunion d'information menée par Martine et Gaby Ratovononi permettait à tous de mieux connaître les projets de solidarité mis en place depuis octobre 2013, le but étant de contribuer à la construction d'une école à Madagascar.

Martine Dufeu

Abattage des arbres rue des Peupliers

Au printemps dernier, les habitants de la résidence des Peupliers ont alerté la mairie de dégâts causés par la végétation.

Certaines racines d'arbres déformaient les

infrastructures du lotissement (trottoirs, entrées d'enrobé, murs extérieurs, tuyaux d'égout, etc.)

Une réunion a alors été organisée à la mairie en juin entre les élus et les habitants.

Après présentation et évaluation de la situation, il a été décidé de réaliser l'abattage d'arbres identifiés comme gênants pour les structures urbaines et la sécurité des résidents tout en préservant le caractère bocager du lotissement.

Les habitants de la résidence se sont naturellement portés volontaires pour aider les agents communaux et monsieur le Maire. L'opération a ainsi pu être menée rapidement, sans aucune intervention extérieure et sans coût pour la commune.



Soirée au profit de la mucoviscidose

Soirée réussie, le samedi 29 septembre au profit de la lutte contre la mucoviscidose avec une nouvelle formule : du couscous à la place des grillades. Ce changement a plu car 140 repas ont été vendus et 115 personnes étaient présentes



contre 93 l'an dernier. On a constaté la venue de nombreux jeunes qui se sont impliqués largement dans cette manifestation. Ce dîner était organisé par les associations.

Le 06 novembre la commission animation de la mairie et les représentants de Parigné animation, du club de football, de Génération mouvements ainsi que de la gym ont remis, en présence du maire, Daniel Doyen, un chèque de 1 250 €, à Anne-Sophie Pavoine, représentante de l'association Vaincre la mucoviscidose. Cette somme représentait les bénéfices de la 13e édition du repas organisé par les associations pour la Virade. Ce sont plus de 15 000 €, qui ont ainsi été collectés depuis 2002, grâce à ces soirées.

Spectacle Kiosque

Dans le cadre de sa décentralisation vers la communauté de communes, le Kiosque organisait le mercredi 5 novembre un spectacle familial, dans la salle des fêtes. Il a affiché complet avec soixante-dix personnes et duré quarante-cinq minutes. Marina Le Guennec a animé, sur une table, de petits personnages partis à la découverte de leur quartier.

« Chaque année, nous allons dans une à trois communes de la périphérie de Mayenne,

explique, Anne Pouteau, en charge des spectacles au Kiosque. Après Parigné, nous avons eu un spectacle à Sacé et deux autres à Saint-Baudelle, les 9 et 10 décembre. Ces spectacles rencontrent toujours beaucoup de succès car outre les abonnés qui vont là où nous allons, nous permettons à des personnes qui ne se déplacent pas nécessairement à Mayenne, d'assister à un spectacle de qualité. »

Travaux du clocher de l'église

Le 24 septembre 2014 à la suite d'une décision prise en conseil municipal, un couvreur est intervenu pour remanier la toiture du clocher de notre église. Avec l'aide d'une nacelle grande hauteur, plus de 200 ardoises abimées ont ainsi pu être changées pour protéger notre clocher des intempéries et assurer sa mise hors d'eau.





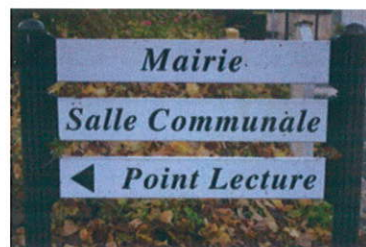
Contrat emploi avenir

Le conseil municipal a décidé d'embaucher une personne en contrat d'avenir qui aura pour mission d'aider au secrétariat et de se former pour le poste d'adjoint administratif qui se libérera en 2015 suite au départ à la retraite de Marie-Claude CHEVRINAIS, secrétaire de Mairie mais aidera aussi Martine au Centre de Loisirs.

Aurélié MILON est arrivée en février 2014 dans le cadre de ce contrat et effectue une formation BAFA (centre de loisirs) et une formation administrative en vue de passer le concours d'agent administratif.

Le contrat d'avenir est conclu pour 1 an renouvelable 3 ans

Point lecture



Le point lecture est ouvert tous les samedis de 10h à 12h à l'exception de quelques samedis dans l'année (pont, jour férié, quelques dates en août.....).

La permanence du samedi est assurée par des bénévoles. Si vous êtes intéressés pour nous aider dans les permanences, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Une rotation des livres est effectuée 2 fois par an mais il est possible de réserver un livre qui

se trouve dans un autre point lecture ou une bibliothèque relais du Pays de MAYENNE. Dès qu'il est disponible, il est acheminé au point lecture de PARIGNE.

Il est également possible de rendre au point lecture de PARIGNE un livre qui aurait été emprunté dans une autre bibliothèque du pays de Mayenne.

Le point lecture est équipé d'un poste informatique à la disposition du lecteur pour faire des recherches sur un livre à emprunter. Des jeux éducatifs ont également été installés sur cet ordinateur et sont destinés aux plus jeunes.

Concert église de Parigné

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, une soirée musicale a eu lieu à l'église de Parigné sur Braye le vendredi 19 septembre en soirée.

La soirée débuta par une présentation de l'église par Julie Maviel, Guide conférencière pour le pays art et histoires des Coëvrons. Puis a suivi le concert du jeune guitariste François-Xavier Dandremont de donner un récital de guitare classique. Artiste sarthois, il interpréta des morceaux de J-S BACH, PONCE, REGONDI, DOWLAND et AQUADO



Redevance incitative

La redevance incitative est entrée en vigueur sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Mayenne le 1er janvier 2014.

L'un des objectifs de la redevance incitative est d'augmenter le tri sélectif et de diminuer le volume de déchets ménagers.

Avant 2014, la facture des ordures ménagères était intégrée à la taxe foncière.

A partir du 1er janvier 2014, la facture est constituée d'une partie fixe (abonnement) et d'une partie variable (fonction du volume).

La partie variable (nombre de levées du bac individuel ou nombre de dépôts pour les conteneurs semi-enterrés) n'a été comptabilisée qu'à compter du 1er mai 2014.

Bacs individuels :

Pour les personnes résidant dans le bourg, un bac individuel a été remis selon la composition du foyer (120 L pour 1 à 3 personnes, 240 L (4 à 5), 340 L (6 et plus) :

- Chaque bac est équipé d'une étiquette adhésive de reconnaissance

- A chaque collecte, le camion benne identifie l'étiquette et comptabilise une levée.

- Avant une levée, bien s'assurer que le remplissage est optimisé mais le bac doit être fermé et ne pas déborder car il ne sera pas collecté.

- Afin de ne pas voir votre bac se remplir par autrui, ne pas le laisser constamment sur la chaussée.



Conteneurs semi-enterrés :

Quatre conteneurs semi-enterrés ont été installés dans la commune de Parigné, voici leur emplacement :

- Cimetière de Parigné
- La Peignerie
- Zone artisanale de La Lande
- La Vieille Rouzière

Ces conteneurs semi-enterrés acceptent des sacs de 60 L. Chaque habitant résidant sur la campagne de PARIGNE SUR BRAYE s'est vu remettre un badge permettant l'accès à tous les conteneurs semi-enterrés de la communauté de communes pouvant recevoir des sacs de 60 L. Malgré l'intervention des services de la Communauté de communes, certains conteneurs rencontrent encore des problèmes de reconnaissance de badges.

En cas d'anomalie ou de dysfonctionnement, nous vous invitons à contacter la Communauté de communes : 02.43.30.21.34 ou dechets@paysdemayenne.fr



Grille tarifaire 2015 de la Redevance Incitative :

Pour les utilisateurs de bacs individuels

Composition du Foyer	Volume du Bac	Part fixe obligatoire = Abonnement annuel (hors levées)	Prix d'une levée	Nombre de levées minimum obligatoires dans l'année	Part variable minimum obligatoire	Simulations pour une année :		
						Abonnement + 9 levées par an (levées minimum obligatoires)	Abonnement + 12 levées par an (9 levées obligatoires + 3 supplémentaires)	Abonnement + 24 levées par an (9 levées obligatoires + 15 supplémentaires)
1 à 3 personnes	120 L	102,22 €	2,28 €	9	20,52 €	122,74 €	129,58 €	156,94 €
4 à 5 personnes	240 L	121,01 €	4,56 €	9	41,04 €	162,05 €	175,73 €	230,45 €
6 personnes et plus	340 L	146,62 €	6,46 €	9	58,14 €	204,76 €	224,14 €	301,66 €
Professionnels	660 L	214,94 €	12,54 €	9	112,86 €	327,80 €	365,42 €	515,90 €
	750 L	242,89 €	14,28 €	9	128,52 €	371,41 €	414,25 €	585,61 €

Pour les utilisateurs de conteneurs semi-enterrés

Volume du Tambour	Part fixe obligatoire = Abonnement annuel (hors dépôts)	Prix d'une levée	Nombre de dépôts minimum obligatoires dans l'année	Part variable minimum obligatoire	Simulations pour une année :		
					Abonnement + 18 dépôts par an (18 dépôts minimum obligatoires)	Abonnement + 24 dépôts par an (18 dépôts obligatoires + 6 supplémentaires)	Abonnement + 48 dépôts par an (18 dépôts obligatoires + 30 supplémentaires)
60 L	78,31 €	1,14 €	18 4 pour les résidences secondaires	20,52 € (4,84 € pour les résidences secondaires)	98,83 € (85,15 € pour les résidences secondaires)	105,67 €	133,03 €



Sortie patinoire

La municipalité a renouvelé en 2014 la sortie patinoire au Blizz à RENNES. Cette soirée destinée aux jeunes de 14-20 ans a eu lieu le samedi 22 février 2014 avec une très bonne mobilisation chez les jeunes. Nous avons emmené 45 patineurs à la patinoire et nous étions deux accompagnatrices. Il ne restait que quelques places dans le car !

Le rendez-vous de départ était fixé à 19h30 sur la place de l'église pour un retour au même

endroit vers 1 h 00. Pari tenu, nous étions de retour à 1 h00 comme prévu. Tout le monde était content

Cette sortie est reconduite pour 2015 est aura lieu le samedi 28 février.

Inscription :

Yolande BETTON au 02 43 00 37 07 ou Anne-Marie DONNATIN au 09 81 76 35 93.

Des formulaires d'inscription sont distribués courant janvier 2015 ou peuvent être retirés en mairie.

Liaison douce : aboutissement d'un projet



Cette année a été marquée par l'arrivée des abeilles sur le site. En juin, les employés communaux installent l'enclos,

en parallèle les enfants du centre de loisirs décorent les supports des ruches. Tous font de sorte que ces nouvelles habitantes arrivent en juillet ! En partenariat avec l'association « Les abeilles Mayennaises » (M PASSARD & M GRISON), des bénévoles (Mme MERIENNE, M LAUNAY, M BUCHOT) répondent présent pour veiller sur elles. Merci à tous !

Cette fin d'année se termine par la finalité du platelage. Là encore MERCI, Merci au lycée Rochefeuille (réalisateur), à l'équipe enseignante et ses élèves. Ces travaux nous permettent d'accéder au ponton d'observation de la mare les pieds au sec !

Des tables de pique-nique ont été installées pas très loin des jeux des enfants.

2015 débutera avec l'installation des

panneaux pédagogiques...Vivement le printemps !

Ce site a été réalisé dans un cadre exceptionnel de faune et de flore (zone humide) et de ce fait, a pu bénéficier de 80 % de subventions, ce qui a permis de le réaliser. C'est un atout majeur pour notre commune et il doit être préservé pour qu'il reste agréable à tous.



Distributeur de baguettes

La société Soud Ouest Métal a pris contact avec la mairie de Parigné courant septembre 2014. Elle proposait à notre commune l'implantation d'un distributeur de baguettes, alimenté par la boulangerie RENAULT de Mayenne. La mise en place de ce service n'a pas été pris de façon unilatérale. Lors de l'annonce par le maire au conseil municipal, il avait été pris la décision avant tout vote, de demander l'avis aux premiers intéressés, les habitants de la commune.

Parlons chiffres :

Nous avons eu 109 réponses sur les 300 questionnaires distribués, dont 89 étaient positives (80 personnes iront plus d'une fois par semaine). Sachant que le distributeur contiendra chaque jour 60 baguettes, le projet devrait réussir à se pérenniser.

Le petit bémol reste la dépense annuelle en électricité estimée à 200 €. Suite à une rencontre entre M. le maire et M. RENAULT, le boulanger n'écarte pas la possibilité de prendre ce montant à sa charge.

La distribution de baguettes s'effectue entre 7h le matin et 2 heures le matin suivant pour le prix de 1 €, tarif légèrement inférieur à celui du magasin. Le distributeur se situe sur la place de la mairie.

En espérant que ce nouveau service à la population soit une réussite, nous vous souhaitons un bon appétit !!

Aménagement rue des Marronniers et rue des Peupliers



L'année 2014 aura marqué la fin des travaux rue des Marronniers et rue des Peupliers. Au printemps, des plantations ont été effectuées (petits arbustes, plantes vivaces) et des panneaux

de signalisation réduisant la vitesse à 30 km/h sur les zones de plateaux surélevés ont été installés.

Ces panneaux réduisant la vitesse à 30km/h indiquent également que la priorité est à droite dans ces zones.





Chantier argent de poche

Le chantier argent de poche s'est déroulé du 7 juillet au 8 août 2014 et a permis à 11 jeunes de participer à la vie de commune. L'encadrement a été assuré par Martine et Jean-Paul, nos employés communaux.

Pour pouvoir s'inscrire au chantier argent de poche, il faut avoir entre 16 et 18 ans. Le travail s'effectue par demi-journée de 3 heures soit le matin ou l'après-midi par groupe de 2.

Liste des jeunes qui ont participé au «chantier argent de poche 2014» :

CENTRE DE LOISIRS
(avec Martine) :



Alexia GERARD : semaine sportive

Baptiste GUILMEAU : semaine poney

Mélanie FOUCHER : classement, rangement, réparation des jeux

Coline ILLAND : semaine poney

Morgane PETIT : aide service cantine, activités avec animateurs et enfants

Cécilia THOMAS : aide service cantine, activités avec animateurs et enfants

ESPACES VERTS (avec Jean-Paul) :

Peinture, liaison douce, parterres de fleurs

Lucile BAHIER

Romain FOMBERTASSE

Steven LORY

Carole POUPARD

Mathilde SAUDUBRAY



Pendant ma semaine argent de poche, j'ai désherbé, taillé des rosiers, bref jardiné. Un grand merci à Jean-Paul pour sa bonne humeur. Ce fut une très bonne expérience et merci à tous.

Lucile

Ce chantier argent de poche m'a beaucoup plu, j'ai eu la chance de travailler au centre de loisirs où j'ai pu m'occuper d'enfants et être présente aux activités. Cela a été une très bonne expérience. Merci aux animateurs pour leur accueil.

Alexia

Pendant cette semaine, j'ai pris conscience que d'être animateur pour les enfants n'est pas de tout repos. J'ai apprécié le fait qu'on me fasse confiance pour m'occuper seul de quelques enfants. Cette semaine est passée particulièrement vite. Je vous remercie pour ce chantier argent de poche

Baptiste

Merci pour cette semaine et pour l'accueil. J'ai passé d'agréables jours en votre compagnie et celle des enfants au Centre. Semaine très enrichissante avec une bonne ambiance. Merci encore.

Morgane

J'ai passé une super semaine en compagnie de Martine. Ce chantier « argent de poche » m'a permis de me montrer ce qu'est le travail, même si les tâches ne sont pas très compliquées. De plus, il y a une bonne ambiance et donc on ne voit pas les heures passer. Merci beaucoup pour cette expérience enrichissante.

Mélanie

Le chantier argent de poche est enrichissant et donne un avant-goût du monde du travail.

Coline

J'ai travaillé cinq demi-journées en juillet 2014 aux espaces verts avec Jean-Paul. J'ai désherbé, taillé des rosiers et autres arbustes. J'ai travaillé essentiellement dans le centre bourg.

Mathilde



Concert de Noël

Vendredi 19 décembre, les Parignéens ont fêté Noël ensemble. En début de soirée, de nombreux habitants avaient allumé et placé sur les rebords de leurs fenêtres les bougies que la municipalité leur avait offertes. Avec les décorations de Noël installées quelques jours



auparavant autour de l'église, ces lumignons plongeaient toute la commune dans un véritable air de fête.

Puis, la soirée s'est poursuivie avec un concert dans l'église rapidement investie par de



nombreux spectateurs. Le chœur de l'ORPAM, dirigé par Fabienne Geslot, a présenté deux parties de qualité : la première consacrée à des chansons de variété et la seconde à des chants traditionnels de Noël.

En guise d'intermède, le parignéen Michel Quentin a offert au public une prestation

surprenante en interprétant l'Ave Maria de Gounod à la scie musicale, instrument dont le son cristallin a su captiver l'auditoire. Sa fille, Elodie, a quant à elle chanté deux airs italiens avant de terminer par une magnifique interprétation de Minuit Chrétiens.



A l'issue de ce concert, attiré par les voix du chœur de l'ORPAM qui entonnaient alors Petit Papa Noël, le Père Noël n'a pas pu résister au plaisir de venir rendre visite aux habitants de Parigné et de distribuer des sucreries aux enfants dont les yeux émerveillés ont illuminé cette soirée.



La soirée s'est terminée à la salle des fêtes autour d'un vin chaud. En cette fin d'année, chacun aura pu apprécier pleinement ce moment de convivialité et de musique qui ouvrait la voie (et la voix !) à la magie des fêtes de Noël.



Concours des maisons fleuries

Réunis samedi 28 Novembre 2014 à la salle communale, les lauréats du concours des maisons fleuries 2014 ont été récompensés, après avoir été félicités par le maire, Daniel DOYEN.

Le Maire a remercié toutes les personnes présentes qui par leur passion du jardinage contribuent à l'embellissement de la commune et viennent ainsi soutenir les efforts de la municipalité.

Il a également tenu à souligner le remarquable travail effectué tout au long de l'année par les deux agents communaux.

Lors de cette soirée, la commission fleurissement a suggéré de désormais remettre les récompenses au printemps, ce qui permettra d'offrir aux lauréats de plus belles compositions florales grâce à un choix plus vaste de fleurs. L'assemblée ayant partagé cette proposition, la prochaine remise des prix aura lieu en avril 2016. Le jury fera, comme d'habitude, le tour du village, en juillet 2015, pour désigner les plus beaux fleurissements.

Le Palmarès

3e Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1° : M et Mme GESLIN - Rue des Marronniers
- 2e : M et Mme MONNIER – Résidence des Peupliers
- 3e : M et Mme CORBEAU – 12 Résidence des Genets
- 4e M et Mme ROBBE – 8 Résidence de la Bray
- 4e exequo – Mme HEULOT – 18 Résidence de la Bray
- 5e : M et Mme THUAULT – 3 Résidence de l'Epinay
- 6e Mme DELAUNAY – 7 rue des Peupliers
- 6e exequo : M et Mme GUIHERY – 8 Rue des Marronniers
- 7e : M et Mme BRAULT – 9 Résidence de la Bray



Le jury

1ère Catégorie Maison avec jardin visible de la rue :

- 1er : M et Mme RONCIN – 5 des Peupliers
- 2e : M et Mme GAISON – 5 résidence de l'Epinay
- 3e : M et Mme PARIS – 15 Résidence de l'Epinay
- 4e : M et Mme MOUSSAY – 3 rue des Peupliers
- 5e : Mme METAIRIE – 8 Résidence de la Fontaine
- 6e : M. CERISIER – 18 rue des Peupliers
- 7e : M et Mme MAREAU – 4 Square des Croisettes
- 8e : M et Mme RADOU – 1 Allée des Tilleuls
- 9e : M et Mme LEMEUNIER – 12 Résidence de la Bray
- 10e : M et Mme TOURNEUX – 3 Résidence de la Fontaine
- 11e : M et Mme CARRE – 5 Square des Croisettes
- 12e M et Mme HENRY – 16 Résidence des Peupliers
- 13e : M et Mme MEZIERE – 4 Résidence de la Fontaine
- 14e : M et Mme DUFEU – 2 Résidence des Peupliers
- 15e : M et Mme DENIS – 1 Rue des Cèdres
- 15e exequo M et Mme MANCEAU : - 8 rue des Peupliers
- 15e exequo : M et Mme COQUIN – 1 Résidence Les Bruyères





Les Parignéens dans la grande guerre

Les Parignéens dans la Grande Guerre

Nous commémorons actuellement le Centenaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Que savons-nous de la vie des Parignéens au front et à l'arrière ? En somme : nos morts pour la France ?

Ce conflit a provoqué la mort d'au moins 35 hommes attachés à notre commune, soit parce qu'ils y sont nés, ou parce qu'ils y ont vécu. Parmi eux, trois habitants de Parigné-sur-Braye ne figurent pas sur le monument aux morts : Armand Dubois, Baptiste Julliot et Marin Lesieur. La raison n'est pas connue mais ce cas de figure se retrouve dans beaucoup de communes françaises.



Qui étaient ces soldats morts pour la France ?

Il s'agissait essentiellement de cultivateurs mais on retrouve également un typographe de l'industrie mayennaise (Joseph Garnier), un infirmier (Albert Boisnard) et deux tisserands (Pierre Goussin et Henri Fourreau). Les soldats de Parigné-sur-Braye appartiennent essentiellement à l'infanterie à l'exception d'Albert Boisnard qui servait en tant qu'infirmier et d'Auguste Préhu qui était premier canonier dans l'artillerie lourde. Nos

soldats ont été dispersés dans les nombreux régiments sans cesse restructurés en fonction des



hécatombes lors des combats.

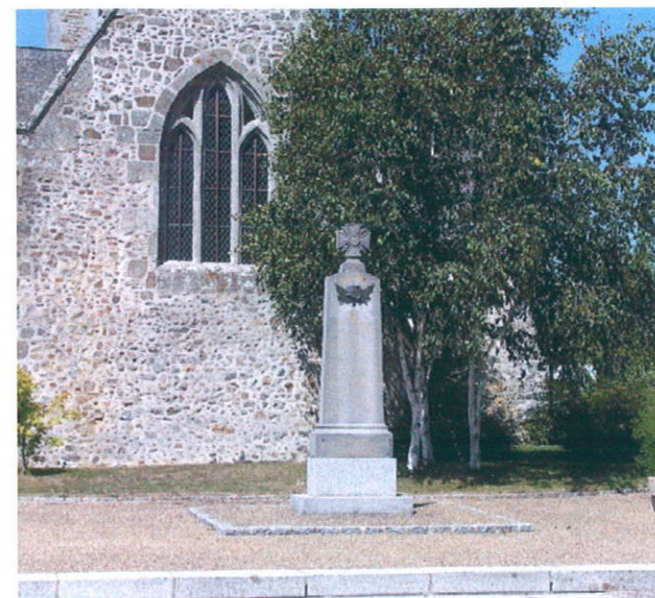
Le Français de l'époque était plus petit qu'aujourd'hui comme en témoigne la moyenne de taille des Parignéens : 1,64 mètre. Jules Rémande, du haut de son 1,78 mètre, passait vraisemblablement pour une personne de grande taille. Les corps plus trapus, plus ramassés, que l'on rencontrait généralement à l'époque étaient plus adaptés à l'épreuve des longues marches ainsi qu'aux nombreuses corvées des tranchées. Ces corps étaient en revanche moins agiles dans l'eau, moins souples et exigeants en apport calorique.

La moyenne d'âge des Parignéens décédés s'élevait à 27 ans ; les plus jeunes sont tombés à 20 ans (Louis Bourgoïn, Paul Chevallier, Marin Lesieur et Victor Girault) ; le plus âgé avait 43 ans. C'est là encore très représentatif de la situation française.



Quelle vie au front ? Quels combats ?

Huit soldats sont morts dès les premiers mois de la guerre et ne connurent donc pas l'épreuve des tranchées. Quatre de nos soldats morts pour la France se sont particulièrement distingués. Louis Bourgoïn, Pierre Nézan et Auguste Préhu ont



obtenu la Croix de guerre pour leur bravoure. Au lieu de s'enfuir à la mort de son cheval, Auguste Préhu est resté sur le champ de bataille pour garder des chevaux blessés. Pierre Nézan, grenadier d'élite, a été quant à lui blessé à deux reprises. Il est mort le 16 septembre 1916 durant la bataille de Verdun en défendant la position d'une mitrailleuse attaquée par les Allemands. En revanche, les états de service de Louis Bourgoïn ne sont pas connus. Par ailleurs, Eugène Guertaut obtient la plus haute distinction pour un soldat de la Première Guerre mondiale : la Médaille Militaire. Il était considéré comme un "bon soldat, brave et dévoué" qui "s'est vaillamment comporté". Enfin, s'il n'obtient pas la Croix de guerre, Henri Guyard bénéficie de propos élogieux de sa hiérarchie : "soldat brave et courageux, a fait preuve depuis le début de la guerre, toujours avec la même ténacité, sans la moindre défaillance, d'une énergie constante, d'un dévouement inlassable, d'un

entrain permanent dans l'accomplissement entier de son devoir militaire, a particulièrement montré des qualités d'endurance et de courage".

Durant cette guerre, les maladies font aussi des ravages : au moins six Parignéens en sont victimes. Le manque d'hygiène dans les tranchées se perçoit dans le destin de Valentin Girault, mort le 25 novembre 1915 à Parigné, victime d'une dysenterie bacillaire contractée au front. Trois Parignéens décèdent de maladies pulmonaires contractées soit durant la terrible vie des tranchées, soit au cours de la captivité en Allemagne (Pierre Goussin).

Les victimes du conflit se comptent au-delà du 11 novembre 1918. Ainsi Henri Guyard meurt le 1er février 1919 des suites de ses blessures.

La vie à l'arrière

Bien loin du front, dans notre commune, les effets de la guerre sont visibles. Au-delà des bras des hommes qui manquent pour les travaux des champs, la vie du village semble anesthésiée, suspendue aux nouvelles du front. Ainsi, entre 1915 et 1916, aucun mariage n'est célébré dans notre mairie, un seul en 1917.

La peur du décès d'un proche menace chaque famille. Que dire du décès d'Émile Benoist le 22 mai 1916 durant la bataille de Verdun presque un mois après la naissance de son fils ? D'ailleurs, la nouvelle de l'heureux événement lui est-elle parvenue sur le front en si peu de temps ? Une chronologie des événements aussi cruelle reste exceptionnelle mais d'autres petits Parignéens ont perdu leur père durant le conflit comme Joseph Pouteau. Né le 14 avril 1914, il perd son père, Ernest, le 20 novembre de la même année il succombe à l'hôpital de Neufchâteau des suites de blessures de guerre.

Plus de détails sur la vie de nos soldats, prochainement sur le site internet de la commune.



L'église Saint Cénéri



Parigné-sur-Braye fait partie de ces précieuses communes aux racines très anciennes. Cette localité puise ses origines dès l'Antiquité puisqu'elle était placée à proximité d'une voie de communication importante reliant deux cités antiques : Jublains et Avranches. Une première église aurait été fondée au IV^e siècle par Saint Thuribe, deuxième évêque du Mans. De cet édifice, nulle trace ne subsiste.

Ce n'est qu'au XI^e siècle que l'église actuelle va être édifiée. Au Moyen-âge, le village de Parigné-sur-Braye était traversé par le chemin montais, la voie principale qui menait les pèlerins du Mans au Mont-Saint-Michel. Très fréquenté durant une partie du Moyen-Âge et jusqu'au XVIII^e siècle, il parcourait la Mayenne de Saint-Pierre-sur-Orthe à Landivy.

L'actuelle église est le fruit de plusieurs siècles de modifications. Du XI^e siècle, l'église a conservé la nef. L'architecture romane succède au gothique avec la reconstruction du chœur au XV^e siècle. Au XVII^e siècle, elle s'agrandit pour accueillir deux chapelles latérales.

Suite aux événements révolutionnaires, l'église de Parigné-sur-Braye, comme tant d'autres, va connaître une période d'abandon. Des premiers travaux de restaurations vont être effectués au

XIX^e siècle mais ils ne seront pas suffisants pour maintenir l'église en bon état. Et pour cause, la toiture menace de s'écrouler au début du XX^e siècle ! Les habitants ne cessent de se plaindre sur le mauvais état de l'église. De grands travaux de restaurations vont ainsi redonner une seconde vie à l'ensemble de cet édifice, à commencer par le plus urgent : la réfection de la toiture !

L'intérieur offre une diversité de décor remarquable : un retable daté du XVII^e siècle classé Monument Historique, de nombreuses statues en bois, en terre cuite et en pierre, des tableaux...



Etonnant détail : l'église ne possède pas de statue de son saint patron, saint Cénéri.

Une statue présente dans la nef lui a été attribuée par erreur, celle d'Isidore le laboureur. En revanche, le retable du maître-autel possède une statue de Notre Dame, à qui la paroisse a porté sa première dédicace jusqu'au XII^e siècle.



Saint Roch



Saint Paul



Parigné animations

L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et vous souhaite un bel épanouissement dans nos activités.



Comme l'an dernier, l'année 2014 a été une année riche en activités et événements.

Les activités proposées par l'association sont

nombreuses et variées :

- atelier peinture où 10 personnes échangent leur talent le mardi de 20h à 22h (contact auprès de Jacqueline, 02.43.32.09.16), gpivette@wanadoo.fr
- danse zumba le mercredi de 20h30 à 21h30 (32 participants) (contact auprès de Nathalie, 06.49.28.99.63, chatellier.gerard@orange.fr)
- danse country le jeudi de 20h30 à 21h45 (19 participants) (contact auprès de Nathalie, 06.49.28.99.63., chatellier.gerard@orange.fr)
- marche nordique le vendredi, 2 fois par mois, de 19h30 à 21 h (22 participants) (contact auprès de Roselyne, 02.43.00.17.20, roselyne.blot@orange.fr)

Les événements marquants de l'année 2014:

- l'assemblée générale a eu lieu le 13 juin
- repas champêtre le 22 juin au terrain de foot. (125 participants) Journée très appréciée des Parignéens et Parignéennes
- participation de « Parigné Animation » au repas au profit de la mucoviscidose avec les autres associations de Parigné et la municipalité.
- Bourses aux vêtements : 2 bourses ont été organisées dans l'année :
 - printemps/été le 15 mars
 - automne/hiver le 20 septembre

- Repas country le 29 novembre (50 participants)
- Bourse aux jouets le 6 décembre (1153 jouets ont été déposés)

VENEZ NOMBREUX EN 2015 nous rejoindre, voici quelques dates à retenir :

- Bourse aux vêtements le 7 mars
- Fête champêtre le 14 juin
- Assemblée générale le 4 septembre

Un grand merci aux membres du bureau et aux nombreux bénévoles qui nous permettent de réaliser nos animations dans de bonnes conditions. Sans eux, les événements ne pourraient pas être organisés.

Si vous désirez nous rejoindre où nous contacter, vous pouvez nous laisser un message.

Présidente Brigitte Guesdon 02.43.00.33.70 guesdonbrigitte@aol.com

Trésorière Nathalie Chatellier 06.49.28.99.63 chatellier.gerard@orange.fr

Secrétaire Pascale Jubin 02.43.08.72.76 pascaline.jubin@orange.fr

Voici quelques photos du repas champêtre où nous avons passé un bon moment convivial.

L'après-midi est réservée aux jeux de plein air, pétanque, palets, promenade, discussion et



aussi jeux de société, chacun apporte son matériel et organise l'après-midi avec ses amis ...

Nous vous invitons à venir nous rejoindre le 14 juin 2015 à 12h au terrain de foot. Il est nécessaire de s'inscrire auprès des membres du bureau afin d'organiser le repas. Merci et à bientôt !

Les membres du bureau



Visite au pays du cheval

Après avoir franchi la frontière des Pays de la Loire, nous voici arrivés en terre

normande, bien connue pour sa gastronomie, ses pommiers, ses vaches, et ses chevaux. La ferme rénovée de la Michaudière à Juvigny-Sous-Andaine s'est résolument tournée vers le cheval.

Jean Dinard, le maître des lieux, nous accueille chaleureusement avec un bon café avant de nous emmener plein d'entrain pour une visite en carriole au milieu des vergers de pommiers et de poiriers fleuris.

Un car nous emmène ensuite à Bagnoles de l'Orne, petite station balnéaire nichée au cœur de la forêt d'Andaine. Le guide nous fait découvrir les thermes, le casino, le lac et divers quartiers méconnus de la ville. Le fleurissement de la ville est remarquable. Notre accompagnateur ne manque pas de nous raconter l'histoire locale et de nous plonger dans de savoureuses anecdotes.

Midi arrive: tout le monde à table! Cidre et poiré accompagnent l'andouillette

grillée et le jambon au cidre. Le café arrosé de calvados clôt ce délicieux repas.

Avant le spectacle, une bonne visite s'impose. Nous découvrons une ferme typique du Bocage normand. Chaque bâtiment est restauré de manière traditionnelle. L'un d'eux accueille une sellerie, un autre abrite une salle de projection proposant un documentaire de 1943 montrant à l'ouvrage un charron de Rânes. Dans le jardin d'étranges œuvres d'art nous attendent.



Arrête ton char, Ben-Hur !

Et voici l'attraction de la journée: de la Terre à la Scène, le plus grand spectacle équestre de Normandie.

Manifestement Jean Dinard a pris conseil près de William Wyler : trente chevaux, des attelages d'un, de trois ou

de cinq chevaux, des séances de dressage, le shire, le plus grand cheval du monde et clou du spectacle, la course de chars. Pendant plus d'une heure une prestation à vous couper le souffle ...

Et les trente participants reprennent la route de Parigné-sur-Braye avec leurs chevaux-vapeur cette fois !

Georges DUFEU



L'un de nos services peut vous changer la vie !

Familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées... tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile.

Si vous êtes une personne âgée ou dépendante, vous pouvez bénéficier de :

- Aide à la personne (lever, coucher, toilette)
- Tâches ménagères
- Courses
- Préparation des repas
- Téléassistance
- Portage de repas
- Petits travaux



Pour votre famille :

- Garde d'enfants à domicile
- Accompagnement avec activités
- Aide aux devoirs
- Aide de confort (ménage, repassage)
- Soutien avant ou après naissance
- Petits travaux



N'hésitez pas à contacter l'association pour toute demande ou information.

ADMR DU PAYS DE MAYENNE
9 Place du 9 Juin 1944 - 53 100 MAYENNE
paysdemayenne.admr53@orange.fr
02.43.08.07.24

Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Quelques informations sur l'activité du groupement.

Les captures totales réalisées pour cette année 2014 sont de 228 : une nette augmentation par rapport à l'année précédente (126). Donc merci aux différentes personnes qui interviennent sur le terrain.

Rappel de nos différentes activités sur la commune de Parigné/Braye :

- lutter contre les dégâts occasionnés par les nuisibles (rats, ragondins, renards, corbeaux, etc...).

- nous pouvons également recenser les lieux où se trouvent les différentes chenilles considérées comme

nuisibles ainsi que différentes plantes envahissantes.

- des actions particulières peuvent être menées suite à des plaintes concernant les corbeaux et pigeons qui occasionnent de gros dégâts lors des différents semis et qui envahissent de plus en plus les stabulations des fermes.

Nous incitons les habitants de la commune à formuler des plaintes lorsque des dégâts sont constatés, nous pouvons vous aider (documents en notre possession) et par la suite nous pourrions intervenir.

Un point particulier sur les frelons asiatiques, en effet, des

nids sont de plus en plus repérés dans notre secteur. Il faut donc redoubler de vigilance, sachant les dégâts occasionnés sur les abeilles.

Les personnes du bureau à contacter si besoin sont :
Marcel GAHERY
(02 43 32 08 64)
Albert SIMON
(02 43 00 36 39)
Guy PIVETTE
(02 43 32 09 16)

Restant à votre écoute

Le Président
Marcel GAHERY



US Parigné Foot

Un club en forme : US Parigné



Le club de football de Parigné-sur-Braye affiche un état de forme remarquable.

La première réussite s'aperçoit dans le nombre de licenciés séniors (une quarantaine de personnes, joueurs et dirigeants cumulés). Depuis la saison 2013-2014, le club a créé une seconde équipe pour faire face à la croissance de l'effectif de joueurs. Cette réussite est d'autant plus notable que, dans un contexte où de plus en plus d'activités concurrencent le football, de nombreux clubs ferment des équipes ou se regroupent à plusieurs

communes pour maintenir cette activité. L'ambition pour l'équipe B est de rapidement gravir un ou deux échelons.

Elle joue actuellement le haut de tableau de la 5e division.

La seconde réussite se lit dans les résultats de l'équipe A. Elle vient d'accéder à la 2e division départementale. C'est un niveau très honorable pour une petite commune. Pour l'instant, l'ambition est de s'installer durablement pour gagner en expérience dans cette division exigeante.

Les deux équipes jouent un dimanche sur deux à Parigné-sur-Braye. Le premier match se déroule à 13h00 pour l'équipe B et 15h00 pour l'équipe A en horaires d'hiver. Avec sa buvette, le terrain des sports devient alors un lieu de rencontre des habitants qui peuvent venir encourager leurs équipes.

Parigné GYM

Pour cette nouvelle saison 2014-2015 notre effectif se maintient, les cours sont assurés à la salle communale le lundi soir sauf pendant les vacances scolaires.

- 1er groupe: 19h30-20h30: Gym-Douce
- Renforcement musculaire
- Chorégraphie pour nous faire travailler la coordination
- Stretching étirements avec initiation à la relaxation et sophrologie
- Jeux de mémoire et équilibre
- 2ème groupe : 20h30-21.30:Gym-Tonic
- Chorégraphie avec des steps environ 45 minutes +10 de renforcement musculaire
- Travail en musique
- La cotisation annuelle est de 61 euros et de

41 euros pour les 16 -20ans

la galette des rois ,pour nos adhérents est fixée au lundi 26 janvier 2014

L'association Parigné- Gym vous souhaite une excellente année 2015



Sportif au grand coeur

Robert Girault s'était lancé un beau défi, nous l'avons rencontré il nous raconte les coulisses de son exploit :



Julien N : Robert, comment t'est venue l'idée des 24 H vélo ?

Robert G : J'ai connu l'épreuve par deux collègues qui ont déjà participé aux 24 Heures vélo. Je rêvais depuis longtemps de faire une épreuve à vélo qui dure 24 heures, et sur le circuit Bugatti, c'est Le top.

Julien N : Quelles étaient tes attentes en participant a cette épreuve ?

Robert G : Mes attentes et objectifs étaient de faire 600 km minimum et de récolter des fonds pour trois associations, je ne voulais pas faire cette épreuve que pour un but sportif. J'ai souhaité venir en aide à l'AFA (maladie de Crohn), à la LNCC (lutte contre le cancer) et Vaincre la Mucoviscidose.

Distinction mérite agricole



Lors du congrès national de l'AMOMA (Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole) qui a eu lieu au mois de Juin en Mayenne,

Julien N : Comment s'est déroulée l'épreuve ?

Robert G: J'ai passé une super journée, j'ai été très soutenu tout au long de l'épreuve. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les parignéens pour les encouragements tout au long de l'épreuve

Julien N :Quels sont les résultats de cet exploit ?

Robert G : J'ai réalisé 151 tours de circuit, soit 631 km parcourus. Mais surtout j'ai pu grâce à la générosité des donateurs récolter 1576 € que j'ai répartis équitablement entre les 3 associations que j'avais choisies. J'ai donc pu leur remettre à chacune un chèque de plus de 500 €.

Merci encore aux Parignéens pour leurs encouragements et leurs dons.



La remise des chèques aux 3 associations

Monsieur et Madame Jean BARREAU ont été récompensés. Madame Maryvonne Barreau a reçu le grade de Chevalier du Mérite agricole et Monsieur Jean Barreau celui d'Officier du Mérite agricole suite à leur engagement dans diverses organisations. Félicitations à ces Parignéens pour leur distinction bien méritée !



50 ans de sacerdoce pour le prêtre Joseph HORION



Charly Guerrier

Né à Vautorte en 1937, le prêtre Joseph HORION est arrivé à Parigné-sur-Braye en 1985. En 1988, il est nommé curé de Oisseau et St Mars-sur-Colmont et s'installe à Oisseau où il anime la Paroisse de Notre Dame du HEC qui

comprend 9 communes dont PARIGNE-SUR-BRAYE. En 2014, il a fêté ses 50 ans de prêtrise au service de la population et n'hésite pas à participer aux cérémonies ou manifestations d'associations dans la paroisse.



La commune est fière de ses sportifs : petit focus sur Charly GUERRIER.

Charly fait partie des effectifs de l'Etoile Cycliste Mayennaise (ECM). Son excellente année 2014 en courses cyclistes sur route lui a permis de passer de la

2ème catégorie à la 1ère catégorie pour 2015.

La régularité de ses résultats avec plusieurs podiums comme à la « Ronde louvignéenne » (2ème) ou encore à Renazé (3ème), lui ont permis de se hisser au meilleur niveau inter-régional.

Du haut de ses 23 ans, il reste parmi les espoirs dans sa catégorie mais aussi un espoir pour son club. Nous suivrons attentivement son année 2015 afin de lui réserver, on l'espère, une place dans le prochain bulletin municipal.

Bonne route!

Emile Roncin



Émile Roncin reçoit la Médaille Militaire

En clôture de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, Émile Roncin a reçu la Médaille Militaire. Cette prestigieuse décoration occupe le 3e rang des

récompenses nationales après la Légion d'honneur et la Croix de la libération. Cette distinction témoigne d'un fait d'armes et d'un acte héroïque. En effet, Émile Roncin a combattu 28 mois en Algérie à l'âge de 23 ans. Il a notamment été chef d'équipe de commando à Tlemcen.



Horaires déchetterie

	ETE 1 ^{er} avril – 30 sept		Hiver 1 ^{er} oct- 31 mars
	Matin	Après-midi	Après-midi
Lundi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30
Mardi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30
Mercredi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30
Jeudi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30
Vendredi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30
Samedi	9H30 – 11H45	13 H 30 – 18 H 30	Fermeture 17h30

Horaires de la mairie

tél : 02 43.00.36.47 – fax : 02.43.00.38.36 - mail : parigne@wanadoo.fr

MARDI	9H-12H	14H-18H
MERCREDI	9H-12H	Secrétariat fermé au public
JEUDI	Secrétariat fermé au public	14H-18H
VENDREDI	Secrétariat fermé au public	14H-18H
SAMEDI	9H-12H	

Horaires transport scolaire

Aller/ Départ de l'église de Parigné-sur-Braye (abribus)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 7 H 21 Collèges et lycées de Mayenne

Retour/ Eglise de Parigné-sur-Braye (abribus)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 17 H 12 Collèges
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 18 H 43 lycées
 Mercredi 12 H 44 Collèges et lycées de Mayenne

Assistants maternelles agréées

Mme CHATELLIER	3 résidence des Bruyères	02 43 00 36 97
Mme DUFOUR	13 résidence des Genêts	09 84 49 02 82
Mme FOUCHER	2b, rue des Peupliers	02 43 04 27 95
Mme GERARD	8 résidence de l'Épinay	02 43 00 89 58
Mme JANVIER	6 rue des Artistes	02 43 32 14 92
Mme LAMBERT	Nezan	02 43 04 46 72
Mme LEBEAU	22 Résidence de l'Épinay	02 43 00 36 70
Mme PICHEREAU	28 résidence des Genêts	06 70 79 34 94



Civisme

REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE :

Extrait de l'arrêté préfectoral du 26 novembre portant réglementation des bruits de voisinage

Article 9 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- Les samedis et mercredis de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00.

Bricolage - Jardinage
L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée* :
 > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
 > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
 > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 (sauf dispositions locales plus restrictives)

Un bruit vous gêne ?
Quelle que soit son origine

Voisinage :
 > Jardinage
 > Bricolage
 > Instruments de musique
 > Appareils bruyants
 > Animaux domestiques
 > Comportements bruyants

Chantiers de travaux publics ou privés
 Activités sauf installations classées (une mesure sismométrique est alors nécessaire)
 > Commerce
 > Artisanat
 > Agriculture
 > Sport
 > Loisir
 > Lieu Musical

Privilegiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3^{ème} classe (jusqu'à 450€).

Le silence vous ? Il existe des colliers anti-aboiement

C'est votre anniversaire... vous déménagez... pensez à prévenir vos voisins

Le silence vous ? Il existe des colliers anti-aboiement

Article 10 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

DEGRADATIONS VOLONTAIRES :

Des dégradations volontaires ont été constatées entre autres sur le cheminement de la liaison. Il est fort regrettable que ce lieu, à peine terminé, soit victime de vandalisme (cimes de pommiers coupées, canisse du rucher arraché, bois brisé au niveau du platelage).



Formalités

CARTE D'IDENTITE :

(validité 15 ans)

Pièces à fournir pour une première demande :

- Acte de naissance
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour un renouvellement

- La carte périmée ou un timbre de 25 € si absence de carte
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire dans le parcours de citoyenneté. Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. L'intéressé ou le représentant légal se présente à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte d'identité en cours de validité
- livret de famille.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

OBJECTIF CITOYEN
LE PREMIER DE CITOYENNETÉ

SGA
SÉRIER DE SERVICES GÉNÉRALISÉS

www.defense.gouv.fr/jdc

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

LISTE ELECTORALE



Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire sur les listes électorales.



Tarifs location salle communale

1 journée = 105 Euros

2 jours consécutifs = 150 Euros

Vin d'honneur = 70 Euros

Il sera rajouté la somme de 25 euros par jour pour le chauffage pendant la période du 1er octobre au 30 avril.

Tarifs concessions cimetière

Tarifs des emplacements au sol et « cave-urne »

Emplacement au sol :

Durée 30 ans (renouvelable) : 200 Euros

Durée 50 ans (renouvelable) : 350 Euros

« cave-urne » : 500 Euros

Tarifs portage de repas aux personnes âgées

Le tarif en vigueur est de 7.20 €.

Pour les personnes qui seraient intéressées, contacter la mairie.

Tarifs centre de loisirs

QF	½ journée commune	Journée commune	½ journée hors commune	Journée hors commune
600 €	3,96 €	5,68 €	5,04 €	7,60 €
De 601 à 900 €	4,06 €	5,89 €	5,14 €	7,81 €
> 900 € ou non renseigné	4,16 €	6,10 €	5,24 €	8,03 €

Plan local d'urbanisme

Le conseil municipal, conformément à l'article R123.34 du code de l'urbanisme, a approuvé le projet de PLU pour la commune de PARIGNÉ-SUR-BRAYE en date du 18 mars 2014.

Conformément à l'article R123.25 du code de l'urbanisme, le dossier d'élaboration d'un PLU est à la disposition du public à la mairie de PARIGNÉ-SUR-BRAYE, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Institution du droit de préemption urbain

Suite à l'adoption du PLU, le conseil municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain au profit de la commune sur toutes les zones de type U : Zone UA, zone UB, zone 1 AUH, zone 2 AUH, 2 AUL.



Réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme, permis de démolir, déclaration préalable pour clôture

Suite à l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU) en date du 18 mars 2014, le conseil municipal a décidé :

- De soumettre à autorisation préalable les travaux d'édification de clôture
- De soumettre à permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
- De l'application de ces deux dispositions sur l'intégralité du territoire communal.

Recensement 2015

Un recensement aura lieu sur la commune de PARIGNÉ-SUR-BRAYE du 15 janvier au 14 février 2015. Un agent recenseur a été nommé en la personne de Mme Arlette PELERITO qui passera dans chaque foyer durant cette période.

A noter la nouveauté avec la possibilité de faire les démarches sur internet.

Coordinatrice du recensement : Mme Danielle FOUILLET

Règles relatives à la possession de poules, animaux errants

Pour les Parignéens qui habitent le bourg et les lotissements, le conseil municipal autorise la possession d'au maximum 2 poules (pas de coq).

La Mairie tient à rappeler que les volatiles attirent les rats. Merci d'être vigilant.

La convention concernant les animaux errants a été renouvelée avec la ville de Mayenne qui assure l'intervention et le gardiennage des animaux errants sur la commune.

Les frais engendrés (intervention + garde + entretien) sont refacturés au propriétaire de l'animal errant.

Frédéric GARNIER
Débroussaillage Elagage
02 43 08 10 16 – 06 17 46 55 41
La Rebutière
53100 PARIGNÉ / BRAYE

Claudine MOUSSAY
vente de pommes de terre
02 43 00 36 24
Le Petit Bois – Le bourg
53100 PARIGNÉ / BRAYE

Allée • Cour • Terrasse
Enrobés, Emulsion,
Alvéoles, Pavage
La Couture
53100 PARIGNÉ SUR BRAYE
Tél. 02 43 00 31 45
N° Vert 800 50 00 45
www.daniel-moquet.com

Boris MOQUET
Maraîcher BIO
Tél : 02 43 32 12 15
La Quantinière
53100 PARIGNÉ / BRAYE



Meilleurs

Voeux

2015



Impression :

Imprim'Ernée
CREATION

25, rue du Douanier Rousseau

53500 Ernée

Tél. : 02 43 05 16 42

Fax : 02 43 05 22 10